

# LA PETITE GAZETTE



**OCTOBRE**  
**2010**

# SOMMAIRE

<b>Municipalités du Canton : Informations diverses</b>	<b>p.1</b>
🌀 Issigeac	p.1
🌀 Boisse	p.3
🌀 Plaisance	p.4
🌀 Saint-Cernin-de-Labarde	p.4
🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais	p.4 - 5
🌀 Saint-Léon d'Issigeac	p.5
🌀 Bouniagues	p.6
🌀 Faux	p.7
🌀 Monsaguel	p.7
<b>Informations du canton</b>	<b>p.8</b>
🌀 Service de garde des Pharmacies OCT/NOV 2010	p.8
🌀 La Petite Gazette : Dépôt des articles	p.8
🌀 Service de garde des Medecins	p.8
🌀 Dechetterie d'Issigeac : Horaires d'été	p.8
🌀 Agrafage de la Petite Gazette	p.8
🌀 Permanences Daniel Garrigue	p.8
🌀 Paroisse Saint-Martin-des-Vignes	p.9
<b>Municipalités de canton : Informations communes</b>	<b>p.9</b>
🌀 Communiqué de La Poste	
🌀 Inscriptions sur les listes électorales	
<b>Associations et Manifestations du canton</b>	<b>p.10</b>
🌀 Foyer Rural St Léon/Bardou	p.10
🌀 Monsaguel	p.10
🌀 Comice Agricole	p.11
🌀 Saint-Cernin-de-Labarde	p.11
🌀 Sainte-Radegonde	p.12
🌀 Colombier	p.12
🌀 Bouniagues	p.12 - 13
🌀 Issigeac – Aînés Ruraux	p.13
🌀 Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise Rugby	p.14
<b>Quoi de neuf à l'Office du Tourisme</b>	<b>p.15</b>

## ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL



Chers concitoyens,

Déjà, quelques feuilles mortes parsèment le gazon... L'Automne approche avec ses paysages aux couleurs changeantes et un rafraîchissement certain de la température.

C'est la saison idéale pour les plantations. La commune va y consacrer un petit budget mais des actions individuelles des résidents de notre village pourraient vraiment contribuer à l'embellissement de nos ruelles. Pour reprendre les conseils contenus dans l'étude paysagère du village, il est souhaitable de planter des arbustes ou des fleurs en pleine terre, notamment en pied de façades. Les plantes grimpantes qui recouvrent certaines parties des façades apportent une végétation naturelle qui met encore plus en valeur la pierre. Il s'agit également d'éviter un mode de plantation régulier dont l'effet serait de générer un caractère trop artificiel. Il est préférable de privilégier les essences fleuries, arbustives et arborées « locales » prospérant spontanément au sein de l'environnement immédiat du village. Issues du terroir du village, elles participeront au même titre que le patrimoine bâti à l'identité et à la singularité de celui-ci. Adaptées au climat et au sol, leur croissance et entretien seront facilités et demanderont une moindre utilisation d'eau et d'intrants. La rue de l'ancienne poste est une belle réussite dans ce domaine et peut donner des idées. Le fleurissement dans les pots ou bacs est souhaité, intéressant par ses couleurs mais reste artificiel par rapport aux plantations qui font partie du paysage.

Chacun d'entre nous peut jouer un rôle pour améliorer notre cadre de vie sans faire des investissements importants. Les choses les plus simples sont souvent les plus belles.

A ma demande, j'ai rencontré à Issigeac la personne responsable de la gestion des arbres sur les bords des routes départementales. Un expert doit faire un rapport sur l'état des arbres et planifier leur gestion. Un élagage des platanes route de St Aubin est déjà programmé en principe pour 2012. Deux arbres seront abattus route de Bergerac pour des raisons de sécurité routière, permettant aussi aux jeunes arbres plantés à l'arrière de se développer.

Après la Banège, nous avons fait procéder au curage du bief sur le tour de ville. Des travaux importants sont également en cours sur la commune en ce qui concerne la création ou la réhabilitation des fossés pour la gestion des eaux pluviales. Ils sont insuffisants par rapport au réseau nécessaire mais nous devons tenir compte de nos moyens financiers et programmer ces interventions sur plusieurs années.

Des travaux vont débuter ce mois-ci pour la réhabilitation d'un parking entre la Banège et le terrain de tennis avec un cheminement piéton pour les accès, tout en préservant le bord de la rivière au niveau des espaces verts.

Le bardage en bois sur le local de l'U.A.I. au tour de ville ouest est destiné à mieux intégrer ce bâtiment dans le paysage. Des aménagements sont prévus à l'arrière pour lui donner un accès de plain-pied et finaliser l'entrée du parking.

Période des vendanges, couleurs chatoyantes du paysage, peut-être quelques cèpes, premiers feux de cheminée..., le mois d'Octobre ne manque pas d'atouts pour nous faire apprécier notre cadre de vie privilégié.

Au mois prochain,  
Jean-Claude CASTAGNER

## ÉTAT-CIVIL

**NAISSANCE** : Grégoire Alexandre GONCALVES est né le 04 septembre 2010 à Périgueux. Félicitations à ses heureux parents Béatrice AGOBERT et Jean-Pierre GONCALVES nouvellement venus à Issigeac au lieu-dit « Le Capitaine ».

**MARIAGE** : Thomas DEBAUDRINGHIEN et Eva BIGUET se sont unis à la Mairie d'Issigeac le 11 septembre 2010. Félicitations aux jeunes mariés.

**DÉCÈS** : - Madame Régine LAPLANCHE, veuve IUNG est décédée le 04 septembre 2010 à Bergerac, à l'âge de 76 ans. Elle était domiciliée à la Maison de Retraite Yvan Roque à Issigeac.

-Monsieur Serge Norbert DUCHÊNE est décédé le 22 septembre 2010 à l'âge de 78 ans. Il était domicilié à la Maison de Retraite Yvan Roque à Issigeac.

Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

## INFORMATION MUNICIPALE

Nous vous rappelons que des zones de rencontres ont été mise en place. Ces zones instaurent une limitation de vitesse de 20km/h. Merci de bien vouloir respecter cette nouvelle réglementation.

## URBANISME

DP 10 S 0034 : CRAWLEY M : ouverture sur mur cour intérieure

DP 10 S0035 : GERARD O : Réfection toiture appentis

**RAPPEL** : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

## LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/demi-journée.

↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

↳ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### HORAIRES

☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi** :

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.

☞ **Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois**

☞ de 10h00 à 12h00

### TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros

☞ vacanciers-----4.00 euros

☞ enfants-----Gratuit

☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

### Romans adultes :

☞ « La princesse des glaces » ; Camilla Läckberg

☞ « Kidnappings » ; Pierre Bellemard

☞ « Les yeux jaunes des crocodiles » ; Katerine Pancol

### Albums des Tout-Petits :

☞ « Noisette , l'écureuil » ;

☞ « La chenille qui fait des trous » ; Eric Carle

☞ « Au lit dans 10 minutes » ; Peggy Rathmann

### Romans Jeunesse :

☞ « Pas facile d'être une star » ; Marc Cantin

☞ « La princesse Anastasia et la terrible Baba Yaga , Le château magique.

☞ « Trop bavards » ; Yves Hughes

Le dimanche 24 octobre, le jour de la fête de la Citrouille à Issigeac, dans la salle du caveau du château des Evêques, à 16h00, des bénévoles de la bibliothèque lirons des histoires de sorcière, citrouille, princesse pour les enfants accompagnés d'un adulte. Ce moment convivial se terminera par un goûter.

## RÉPERTOIRE

### CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE : ☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS ☎ 05.53.57.24.54
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
  - ☞ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
  - ☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
  - ☞ M. ADELAIÏDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☞ KINESITHERAPEUTES :
  - ☞ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
  - ☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
  - ☞ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
  - ☞ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49  
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ 05.53.58.70.32
  - ☞ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

- ☞ MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE : ☎ 05.53.74.64.00
- ☞ OFFICE DU TOURISME : ☎ 05.53.58.79.62
- ☞ PEDICURE-PODOLOGUE :
  - ☞ Madame GLORIEUX. Sabine ☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
- ☞ POMPIERS : ☎ 18
- ☞ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10
- ☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
- ☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90
- ☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE:
  - ☞ ☎ 05.53.24.98.46.
- ☞ SAGE FEMME à Bouniagues : Fabienne PERPERE ☎ 06 22 73 49 47
- ☞ VETERINAIRE :  
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS  
« Chantalouette »  
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

### TRANSPORTS

- ☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

### PERMANENCES DIVERSES

- ☞ ASSISTANTE SOCIALE :
  - ☞ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
- ☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63
- ☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00

## **BOISSE**

### ÉTAT-CIVIL

#### \*NAISSANCE :

Le 8 septembre 2010 est née à Bergerac, Pauline VENANCIE, surnommée par les sages-femmes de la maternité « le poupon à la bouche en cœur ». Toutes nos félicitations à ses parents, Ghislaine Vergnolle et Frédéric Venancie, qui vivent dans le bourg de Boisse depuis de nombreuses années.

MAIRIE DE BOISSE : Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08

Mail : [commune.de.boisse@orange.fr](mailto:commune.de.boisse@orange.fr)



## ÉTAT-CIVIL

### \*NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à Léo BELLANGER, né le 10 Septembre 2010 à BERGERAC. Félicitations à ses heureux parents Bruno BELLANGER et Nathalie REBEYROL domiciliés au Bourg de MANDACOU.

### \*DÉCÈS

Monsieur Eric BONETTI a été inhumé le 17 Août 2010 au cimetière d'EYRENVILLE. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

## **SAINT-CERNIN-DE LABARDE**

### INFORMATIONS MAIRIE

#### Le secrétariat de mairie est ouvert

les jeudis et vendredis matin de 9H00 à 12h30 et le samedi matin de 10H00 à 12H00. Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11H00.

Tél : 05.53.24.36.80. / Fax : 05.53.22.47.08

#### L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : 9h00 à 12h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Jeudi : 13h00 à 16h00

Vendredi : 13h00 à 15h00 (Tél : 05.53.27.38.13)

Un point lecture est également à votre disposition. Michelle saura vous guider dans vos choix. De nombreux ouvrages sont là pour vous divertir, vous faire rêver, vous informer, vous surprendre peut-être. Les enfants sont également les bienvenus. N'hésitez pas, poussez la porte, l'éclectisme est au rendez-vous. **Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.**

## **SAINT AUBIN DE LANQUAIS**

### ÉTAT-CIVIL

Naissance: Maxime HEILLES est né le 13 septembre 2010 à Bergerac. Félicitations à Guillaume Vincent Gilbert HEILLES et à Estelle SALVES ses heureux parents, domiciliés à « Castelgaillard ».

Décès: Madame VERGINE veuve LABONNE Josette est décédée le 22 septembre 2010 à l'âge de 84 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

### DÉCHARGES, DÉPÔTS SAUVAGES

La présence d'un congélateur déposé dans le « Couillou » à Phénix nous a été signalée. Après avoir contacté la gendarmerie et en leur présence nous avons procédé à l'ouverture et nous avons découvert que ce congélateur contenait de la nourriture « millésimée » (poulets, lapins,...). Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer ou d'abandonner des déchets en tout lieu. Des sanctions sont prévues à l'encontre des personnes ne respectant pas la loi et la mairie a déposé une plainte.

### COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

#### \*Horaires d'ouverture mairie :

Lundi et jeudi de 9 h à 13 h

Tél / Fax : 05 53 24 33 70

e-mail : [mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr](mailto:mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr)

\*Recensement militaire : Les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

#### \*Horaires d'ouverture de l'agence postale :

L'AGENCE POSTALE (tél : 05.53.22.84.98)

est

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 13 h et de 17h à 19 h.

Vendredi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Samedi de 9 h à 13 h

\*Sacs jaunes : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

# SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

## ORDURES MÉNAGÈRES

Chacun a pu remarquer l'évolution du coût de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Notre société produit de plus en plus de déchets et leur traitement a un coût.

Voici un sommaire historique de l'enlèvement des ordures ménagères qui sont maintenant à la charge de la collectivité. Autrefois chacun se débrouillait avec ses ordures. Puis vinrent d'autres temps...

Quand la collectivité a pris en charge l'enlèvement des ordures ménagères, elles étaient déposées dans un trou près du bourg, puis par délibération du conseil municipal en date du 12 juillet 1972 l'achat d'un terrain, situé sur la commune, a été effectué en vue d'y entreposer ces ordures.

Pendant longtemps le ramassage a été assuré par le cantonnier de la commune. Celui-ci recevait une rémunération. En 1977, Monsieur DELBOURG Marius, chargé du ramassage des ordures a perçu une somme de 800 francs par trimestre, en 1982 il a perçu un montant de 1 625 francs par trimestre.

Lorsque Monsieur DELBOURG a pris sa retraite en 1983, les « services creyssois du nettoyage » ont été contactés et ont assuré la collecte des ordures sur la commune pour un coût de 800 francs par mois. A compter de janvier 1990 les ordures ont été collectées par la « SURCA ». En 2000, la prestation de la SURCA s'élevait à un montant annuel de 50.734,95 francs.

Jusqu'en 2000 le ramassage des ordures ménagères était uniquement à la charge de la commune. Ce n'est que par la délibération du conseil municipal en date du 20 avril 2001 qu'il a été instauré une redevance annuelle. Cette redevance s'élevait à la somme de 300 francs soit 45,73 euros par an.

A compter de l'année 2004 cette redevance a été fixée à 61 euros, puis en 2008 à 65 euros.

Le montant de cette redevance n'a jamais couvert le coût réel facturé à la commune. Par exemple en 2008, la commune a dû verser 8 000 euros supplémentaires. S'ils avaient été facturés la taxe aurait dû être doublée !...

Cette situation ne pouvait durer éternellement vu l'augmentation des coûts, des volumes collectés et la baisse des recettes de la commune.

Le passage en communauté de commune a vu le transfert de cette activité à cette communauté. La communauté a dû mettre en place un système qui devait tenter de mettre toutes les communes sur un pied d'égalité. La disparité était énorme entre communes et le système actuel a été jugé le moins mauvais pour tous.

Ce système est perfectible mais il ne pourra être plus juste qu'au passage à la pesée individuelle. Ce qui sera prochainement possible mais aura un coût certain !

Le système retenu par l'état a été de prendre pour assiette de calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères la surface foncière bâtie. Ce calcul n'est pas parfait mais il était difficile d'en trouver un autre. Il était nécessaire de trouver une base de calcul permettant de couvrir les coûts qui progressaient sans cesse vu le tonnage collecté et les coûts de traitement.

# SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

## UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE !!

L'école de Saint Léon d'Issigeac, en RPI avec Ste Sabine, compte pour la rentrée 2010, 25 élèves en cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

Les élèves ont pu découvrir une salle de classe complètement rénovée : cimaises (boiseries) neuves et salle de classe totalement repeinte.

Mademoiselle Frédérique AUGER, enseignante pour la deuxième année à l'école était également ravie de commencer une nouvelle année dans ces nouveaux locaux.

La municipalité souhaite une bonne année scolaire à tous les enfants de notre territoire.



# BOUNIAGUES

## RÉPERTOIRE

**Mairie** : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

**Bibliothèque** : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

**Ecole - garderie** : tel : 05 53 58 22 03

**La poste** : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

**Taxi** : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

**Médecin** : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

**Kinésithérapeutes - Ostéopathes** : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

**Infirmier** : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

**Sage femme** : Mme Perpère tel : 06 22 73 49 47

## NOUVELLE INSTALLATION

A partir du 1<sup>er</sup> octobre nous pourrons utiliser les services de **SANDY** pour des **travaux de couture, retouches, repassage.**

Elle s'installe à côté du salon de coiffure et nous lui souhaitons la bienvenue !

## GROUPE MÉDICAL

Notre infirmier M. Adelaïde change de cabinet.

Un groupe médical s'est formé autour des kiné-ostéopathes Melle Garcin, M. Poirier.

Donc, notre infirmier M. Adelaïde s'est installé à l'étage ainsi qu'une **Sage Femme Libérale : Mme Fabienne PERPÈRE** à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre commune.

## LUDOTHÈQUE

La ludothèque est une organisation communautaire située à Bergerac dans l'enceinte du centre scientifique G. Charpack. C'est un **espace consacré aux jeux** où seul le plaisir des joueurs est attendu.

Cet espace ouvert à tous propose des jeux sur place, le prêt de jeux, des animations.

La ludothèque se caractérise comme un lieu d'autonomie et d'indépendance pour les plus petits, et un **espace de rencontre pour tous, adultes et enfants.**

La ludothèque cherche à se rendre plus accessible à l'ensemble de la population de la communauté de communes et propose de se déplacer dans les différentes communes de la CCBP.

En avril et en juillet, les Bouniaguais ont apprécié ce service.

**La ludothèque viendra à Bouniagues le mercredi 27 octobre de 10h 30 à 12h et de 14h à 17h30** à la salle des fêtes.

Que cette journée soit remplie du plaisir de jouer !

# FAUX

## ÉTAT-CIVIL

Décès: \* Monsieur Yves LABONNE à FAUX, le 22 Août 2010, à l'âge de 72 ans.

\* Madame VERSANNE Yvette veuve LEGAL est décédée le 14 septembre 2010 à Bergerac à l'âge de 84 ans.

Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

## MONSAGUEL -

### LE MOT DU MAIRE

#### BUDGET COMMUNAL

Le 25 août, la Chambre Régionale des Comptes a approuvé le budget primitif 2010 de Monsaguel dans sa globalité.

Le 31 août, la Préfète de Dordogne a rendu un arrêté rendant exécutoire le budget primitif 2010 de Monsaguel dans le respect des propositions de la Chambre Régionale des Comptes.

Le Conseil Municipal retrouve donc désormais toutes des prérogatives. Pour de plus amples informations, il est possible de consulter les documents affichés sur la porte de la Mairie.

#### MAUVAISE CONDUITE...

Nos routes et chemins sont étroits, sinueux, montent, descendent, rencontrent de nombreux croisements à visibilité réduite.

Les conducteurs de véhicules devraient rouler avec la plus grande prudence ; hélas ce n'est pas toujours le cas, particulièrement en ce qui concerne la traversée du Bourg où des vitesses excessives, des refus de priorité, des accrochages évités de justesse ont été signalés.

Si cette situation se prolongeait, il sera procédé à des contrôles de vitesse sur le territoire de la commune avec les conséquences « afférentes »...

#### MAUVAISE CONDUITE ENCORE...

A Monsaguel, la DDE a aménagé sur le côté de la route départementale D14 une aire de stationnement arborée, soigneusement entretenue, équipée de tables, bancs et poubelles destinées aux pique-niqueurs et automobilistes de passage. Deux panneaux bien en vue stipulent : « dépôt d'ordures ménagères interdit sous peine de poursuites, laissez ces lieux propres ».

Il est à déplorer que chaque matin, des Monsaguelois déposent dans ces poubelles leurs petits paquets d'ordures ménagères de la veille en conduisant leurs enfants à l'école, en allant au travail ou faire des courses à Issigeac...Que dire, quand à côté de ces poubelles, on trouve parfois une table à repasser déglinguée et d'autres objets encombrants ? Des observations de la même teneur peuvent être faites à propos du container à ordures, placé entre l'église et le cimetière, réservé à la salle des fêtes.

Des adultes en charge de responsabilités familiales et professionnelles ne pourraient-ils pas faire preuve d'un minimum de civisme ?

De vilaines habitudes sont à changer dans certains comportements, dans l'intérêt du bien commun et de la qualité de notre environnement. Merci d'avance.

Jean-Paul GUIRAUD

## SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) OCTOBRE/NOVEMBRE 2010

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

<b>OCTOBRE:</b>	☞ Du 02 au 08 octobre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 09 au 15 octobre	☞ HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☞ Du 16 au 22 octobre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 23 au 29 octobre	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 30 octobre au 05 novembre (01 novembre inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
<b>NOVEMBRE:</b>	☞ Du 06 au 12 novembre (11 novembre inclus)	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 13 au 19 novembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 20 au 26 novembre	☞ HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	☞ Du 27 novembre au 03 décembre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10

### LA PETITE GAZETTE : DÉPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **NOVEMBRE 2010** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 26 OCTOBRE 2010** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de DECEMBRE 2010.

### DECHETTERIE D'ISSIGEAC HORAIRES D'HIVER

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés.  
Tél/Fax : 05.53.73.34.46

HIVER : 1 <sup>er</sup> octobre - 31 mars	
Lundi et Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h

### SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

### AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pouragrafer la gazette :

**MARDI 02 NOVEMBRE 2010**  
à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

### PERMANENCES DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI	11 OCTOBRE
11H00	ISSIGEAC

Tel : 05.53.27.65.35  
Fax : 05.53.58.22.31

# PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

OCTOBRE 2010			
<u>Samedi 02 octobre</u>	- 17h30 - Sigoulès	<u>Dimanche 24 octobre</u>	- 09h30 - Conne de Labarde
<u>Dimanche 04 octobre</u>	- 09h30 - Issigeac		- 11h15 - Eymet
	- 11h15 - Eymet	<u>Samedi 30 octobre</u>	- 10h30 - Ste Eulalie
<u>Samedi 09 octobre</u>	- 17h30 - Flaageac		- 17h30 - Cogulot
<u>Dimanche 10 octobre</u>	- 09h30 - St Cernin de Labarde	<u>Dimanche 31 octobre</u>	- 09h30 - Boisse
	- 11h15 - Eymet		- 09h30 - Monestier
<u>Samedi 16 octobre</u>	- 17h30 - Sigoulès		- 11h00 - Faux
<u>Dimanche 17 octobre</u>	- 09h30 - Issigeac		- 11h15 - Eymet
	- 11h15 - Eymet		- 16h30 - St Capraise d'Eymet
<u>Samedi 23 octobre</u>	- 17h30 - Pomport		

## MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS COMMUNES

### COMMUNIQUÉ DE LA POSTE

Le Bureau de Poste d'Issigeac sera fermé pour travaux d'embellissements et d'aménagements intérieurs du

Vendredi 08 octobre 2010 au soir

Au

Samedi 23 octobre 2010 inclus

Durant cette période, vous pourrez retirer les objets en instance côté service distribution (05.53.22.70.29) de 9h à 12h chaque jour.

Nous vous invitons à faire provision de timbres, de prêts à poster et à prendre vos dispositions pour les opérations bancaires.

Une permanence sera assurée au bureau de Poste de Bouniagues de 8h45 à 12h15 du mardi au samedi inclus.

Nous comprenons les désagréments que vous pourriez rencontrer et nous nous en excusons par avance. Nous vous attendons nombreux et impatients pour découvrir votre nouveau Bureau de Poste le lundi 25 octobre à partir de 13 heures 30.

Cordialement à toutes et tous,  
La Responsable Bureau, Véronique CHAUVÉAU

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

A tous les nouveaux habitants du canton d'Issigeac  
Nous vous informons, ou vous rappelons, que vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune de domicile avant le 31 décembre 2010.

Votre inscription n'est pas automatique.

Munissez-vous d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile et rendez vous à la Mairie de votre commune afin de demander votre inscription sur les listes électorales de l'année 2011.

## FOYER RURAL ST LÉON / BARDOU

SOIRÉE CONTE ANIMÉE PAR NELL & JACK



### « Fruits mûrs et cheveux blancs »

Contes familiaux, pour tous à partir de 8 ans, musique et chants entremêlés  
*Dans la vigne rousse, le raisin... Dans leurs bogues, la noix, la châtaigne... Sous sa peau violette, la figue... Comme autant de fruits d'automne savoureux, doux et puissants à la fois, les contes, qui ne datent pas de la dernière pluie, viennent nous dire la fragile profondeur de l'automne et de l'hiver, de ces saisons pendant lesquelles tout se passe à l'intérieur.*

Ce sera à la salle des fêtes de Faurilles  
le Samedi 23 octobre 2010 à 20h30.

Entrée : adultes 5€, enfants de moins de 10 ans 2,50€

A la fin du spectacle nous dégusterons : vin bourru - châtaignes - pâtisseries...  
Pour tous renseignements s'adresser à : Loïc VERGNIAUD tel. 05 53 58 09 01

## MONSAGUEL

### AMICALE LAÏQUE

#### Activités prochaines à la Salle des Fêtes

\*09 octobre : Le traditionnel repas de midi offert aux retraités de Monsaguel âgés de plus de soixante ans ainsi qu'à leurs conjoints.

\*23 octobre : Paëlla avec animation à 20 heures. 19€ par adulte (vin en pichet et café compris), 10€ par enfant de moins de 12 ans. Réservations impératives avant le 16 octobre en contactant le soir soit : Solange LASSERRE au 05.53.24.69.19, soit Elisabeth DELMAS au 05.53.58.33.66, soit Martine BIGOT au 05.53.58.75.31.

\*7 novembre : Bourse aux jouets

\*18 décembre : Arbre de Noël des enfants de la commune dans l'après-midi.

# COMICE AGRICOLE

## 23ème FOIRE AUX POTIRONS

Organisée par le comice agricole

### ISSIGEAC

le Dimanche 24 OCTOBRE 2010  
de 9 h à 18 h sur la place du 8 mai

Cette année il y aura au programme comme tous les ans :

- (1) expositions et ventes de citrouilles et coloquintes de toutes tailles, formes, poids, couleurs, etc.
- (2) vente de pommes, poires, confitures, miel, ail, châtaignes, bourru et divers autres produits de l'automne
- (3) concours de la plus grosse citrouille (record à battre 350 kg)
- (4) concours de la plus belle création avec des citrouilles (réservé aux enfants)
- (5) ventes et dégustation de soupe à la citrouille (apporter vos récipients)
- (6) ventes de millas
- (7) bourriche ( il faudra trouver le poids de la citrouille la plus lourde )
- (8) buffet et buvette

Et de retour cette année

- (9) danses folkloriques avec le groupe « los botarels » pour animer la journée
- (10) lecture de conte

pour tout renseignement ou inscription joindre Jean BAROU au 06.25.40.16.40



## SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

### COMITÉ DES FÊTES

Grace aux bénévoles du Comité des Fêtes, notre commune est toujours aussi dynamique. Après le marché nocturne du 20 août dernier où 150 personnes sont restées fort tard à table, heureux de se retrouver pour une soirée animée par un excellent orchestre, des producteurs de qualité...enfin un très agréable moment.

Maintenant l'automne arrive, le 6 novembre à 20h30, grand Concours de Belote au village (nombreux lots, canards gras, rôtis, gâteaux...) tout le monde sera récompensé. Buvette, saucisses grillées, soupe au fromage...il y aura de l'ambiance, venez nombreux !!

## St cernin de labarde

SAMEDI 6 novembre 2010

A 20h30

*Le comité des fêtes*

à la Salle des Fêtes du village

Organise un :

**Concours de belote**



Nombreux lots tels que  
Canards gras  
rôtis de bœuf,  
rôtis de porc, gâteaux,  
vins, etc. ...

**Tout le monde  
sera récompensé.**



Buvette avec saucisses grillées, soupe au fromage

# SAINTE-RADEGONDE

## STE RADEGONDE EN FÊTE

organise à Roquépine le

*Samedi 16 Octobre 2010*  
**CONCOURS de BELOTE**

Nombreux lots

un lot par participant assuré et bien sûr pour les derniers le lot surprise

**Buffet- Buvette- Bourriche**

Engagement: 8 Euros par personne

**Si vous n'avez pas de partenaire, nous pouvons vous aider à en trouver un.**

**Renseignements tél: 05 53 58 74 20 ou 05 53 58 11 83**

# COLOMBIER

## FOYER RURAL

La Saison de Colombier se termine par le fameux Concours de Pêche du 5 Septembre organisé par le Foyer. Une Journée bien fraîche le matin (14 degrés), très bon pour les Pêcheurs qui sont arrivés dès 7 heures alors que le concours ne commençait qu'à 9 heures : Le matin 30 adultes se sont inscrits et 8 enfants

Premier prix adulte .: 3.500g de Poissons

Premier prix enfant : 790g de Poissons

L'après midi 32 degrés à l'ombre....., se sont inscrits 15 Adultes et 7 enfants

Premier prix adulte : 2.490 g de Poissons

Premier prix enfant : 680 g de poissons

Le Foyer et son Président remercient particulièrement Monsieur ROUX le propriétaire de l'étang qui, comme chaque année nous le prête, même le parking avait été préparé, tondu et le maïs avait été enlevé.

Nous avons pu doter chaque participant d'un souvenir de la journée grâce à la générosité des viticulteurs de la commune, d'autres lots offerts firent de nombreux heureux. Encore un grand merci à tous....

Quelque temps avant, le Foyer avait reçu un couple de canadiens. La dame est la Fille de JEANNINE qui avait accueilli Christine et Marie-Claude, lors du jumelage avec NOTRE-DAME de la MERCIÉ. Ce couple venu dans la région en randonnée était heureux de venir découvrir la région que leur mère et belle-mère avaient visitée.

Ils ont été reçus à la Salle des Fêtes en petit comité. Véhiculés par Patrik Barffaty, ils sont allés à Monbazillac, puis chez Christian Roche qui leur a fait faire un tour de vignes, visite du chai jusqu'à l'élaboration du vin, puis dégustation pour apprécier le résultat....Retour à la Salle des fêtes Apéritif et dégustation de Monbazillac.

Le soir dîner offert à ST NEXANS ou chacun paye son écot. Un moment très agréable de partage et de bonne humeur comme toujours à COLOMBIER....

# BOUNIAGUES

## ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉCOLE

Nos deux manifestations sur l'année scolaire 2010 / 2011 seront :

-QUINE le 27 Novembre 2010

(Salle des Fêtes de Bouniagues)

-VIDE GRENIERS le 22 MAI 2011

(BOUNIAGUES)

# BOUNIAGUES

## ASSOCIATIONS – LOISIRS - ACTIVITES

Les Amis de l'école : tel : 09 70 45 76 68

Club Déco : tel : 05 53 58 75 71

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Club de gym :

Deux cours : « GYM DOUCE » : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons... Pour tout renseignement contacter **Séverine Garcin** au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : **05 53 22 89 05**.

Pétanque

Sur le terrain de pétanque le vendredi soir s'exercent une bonne quinzaine de joueurs. Toute personne aimant la pétanque est invitée à les rejoindre.

Renseignements au **05 53 57 96 55**

# ISSIGEAC

## AÎNÉS RURAUX

### Les activités du mois d'Octobre et Novembre

La Fédération Départementale des Clubs des Aînés Ruraux de la Dordogne

Le Grand Rassemblement à Bergerac

**\*Vendredi 8 octobre 2010** à partir de 11 heures à la salle Anatole France

Danses de chez nous et d'ailleurs

Déjeuner-spectacle animé par les Aînés, Bal, Tombola, Prix de la journée 18 euros pour les adhérents, 25 euros pour les non adhérents, le transport se fait avec vos voitures.

Date limite des inscriptions avant le 25 septembre

Mr René Lindmann Tel. 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73

Mme Garrigue 05 53 61 11 54 ou Mme Beylemet 05 53 58 73 03

**\*Mercredi 13 octobre 2010**, reprise de la saison belote inter clubs à 14 heures salle des fêtes de MONSAGUEL

**\*Jeudi 14 octobre 2010. La journée Séniors, soyez Sport** fête son 6<sup>ème</sup> anniversaire à Trélissac

Le Conseil Général par le biais de sa direction des sports organise le Jeudi 14 octobre

La manifestation Séniors soyez sport ! Le Conseil Général de la Dordogne offre à tous les participants de cette journée le déjeuner sous condition d'inscription avant le 5 octobre aux numéros de téléphone habituels ci-dessous. Un car nous prendra place de la poste, départ à 7 heures 45 pour rejoindre Monbazillac. Une journée offerte à tout le monde

**\*Dimanche 17 octobre Super loto** du club sous chapiteau à Issigeac place du Château

Avec des bons d'achat de 180 euros, de 100 euros, 2 de 35 euros et 2 de 20 euros ect...

2 cartons sec, un lot de gauche et de droite au carton plein

12 parties avec 4 doubles quines, prix du carton 5 euros les 6, 10 euros les 13 cartons

**\*Vendredi 5 novembre 2010. Salle des fêtes de MONSAGUEL**

Vous êtes invités au repas Choucroute dans le cadre d'une rencontre inter clubs

10 heures 30 le Clic du Bergeracois vous invite à la réunion Bien Vieillir en Dordogne

Un spécialiste de l'habitat présente les accidents inattendus dans sa maison, les pièges à déjouer,

Les aides techniques, les aides financières, suivies à 12 heures 30 du repas, au Menu :

Cocktail de pêches et ses amusettes, potage, choucroute royale, salade, fromage Munster, dessert.

Bière, Vin blanc d'Alsace, Vin rouge, Café, Mousseux crémant d'Alsace (Apporter son couvert)

Prix de la journée 20 euros, animée par les Aînés - Bourriche, réservation inscription avant le 1er novembre au :

Tel 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73 ou 05 53 61 11 54 ou 05 53 58 73 03. Chèque à l'ordre des Aînés Ruraux.

## UNION ATHELTIQUE ISSIGEACOISE – RUGBY

Le Challenge des Tours a débuté par 2 courtes défaites à l'extérieur, avec une équipe composite les licences tardant à rentrer. On notera la jeunesse des lignes arrières qui permet un jeu rapide. L'équipe corrézienne de St-Aulaire ayant déclaré forfait, le 3<sup>ème</sup> match dudit challenge est gagné sur le tapis vert.

Le championnat aura repris ses droits le 26 septembre contre Colayrac tant pour l'équipe I que pour la II. Le retour de certains éléments partis tenter leur chance en Fédérale 3 devrait permettre de dynamiser le paquet. Il est vrai toutefois que, si nous avons du monde en 3<sup>ème</sup> ligne, un pilier et un seconde ligne supplémentaires ne seraient pas de trop. N'oublions pas que le rugby est un sport de contact, que la saison est longue avec son lot de blessés. Heureusement, l'excellente fréquentation aux 2 entraînements hebdomadaires est un gros point positif, car le risque de blessure est inversement proportionnel au degré de forme physique. Nous comptons aussi sur la réussite de notre jeune butteur, Marc Moulinier, qui s'est entraîné tout l'été à faire passer la balle entre les poteaux.

Les grands bouleversements entrepris par la FFR au niveau de la diminution du nombre des clubs de divisions fédérales vont, à partir de la prochaine saison, entraîner un gonflement des poules de séries territoriales. Pour y faire face, le Comité du P.A. a d'ores et déjà décidé de ne faire monter que 2 clubs en série supérieure (au lieu de 3) en ne qualifiant pour les phases finales que les 4 premiers clubs (contre 6) et en supprimant les barrages. Les 4 premiers de la poule disputeront donc, en avril prochain, directement les demi-finales en matchs aller-retour.

De ce fait, l'ambition principale sera de finir dans les 4 premiers, et au pire de nous maintenir en 1<sup>ère</sup> série. Avec seulement 3 clubs périgordins (Montignac, COPO, Issigeac) la Dordogne aura fort à faire face aux 7 clubs du Lot-et-Garonne.

L'école de rugby a repris ses droits chaque samedi après-midi. 22 enfants du canton d'Issigeac y sont inscrits, un record. Elle se pratique toujours au stade de la Maroutine à Lalinde dans le cadre de l'Entente Lalinde-Issigeac-Lanquais. A noter que pour les minimes (13-14 ans), ceux-ci jouent maintenant dans le sein de l'Entente, Bergerac ayant décidé de faire cavalier seul. Le SVS n'ayant plus d'autocar disponible, le trajet en car aller-retour Issigeac-Lalinde du samedi continue d'être assuré par appel à un transporteur privé.

Calendrier d'octobre pour l'école de rugby :

Samedi 9 : Tournoi à Eymet pour les lutins (5-6 ans), les mini-poussins (7-8 ans) et les poussins (9-10 ans).

Matchs à Bergerac pour les benjamins (11-12 ans) et les minimes (13-14 ans).

Les autres samedis : entraînement à Lalinde. RV au Siège de l'UAI à 13h20.

Championnat du PA (Seniors, équipes I et II)

Le 03/10 à Aiguillon : Aiguillon - UAI

Le 17/10 à Issigeac : UAI - Montignac

Le 24/10 à Mézin : Mézin - UAI

Le 31/10 à Issigeac : UAI - Penne St Sylvestre



Les cartes annuelles sont en vente au prix de 40 € (70 € pour les couples) auprès de Charles Burger.

Par suite de plusieurs indisponibilités, les réunions du Bureau auront lieu le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois (et non le 1<sup>er</sup>) à 20h30. Prochaine réunion du Bureau le mardi 12 octobre.



## QUOI DE NEUF À L'OFFICE DE TOURISME

**DU 29 OCTOBRE au 16 NOVEMBRE 2010**

Dans le cadre de ses actions en faveur des Métiers d'Art, le Pays des Bastides vous présente :

### L'EXPOSITION ITINÉRANTE

Saison 2010

*Abécédaire*

### MÉTIER D'ART

Le savoir-faire et la créativité sont les maîtres mots de cette exposition, venez découvrir l'alphabet créé pour vous par 35 Artistes et Artisans d'Art du Pays des Bastides.

**A** : Amara, Création de mandalas. **À** : Kathy Garrigue, sculpteur. **ALPABET** : Isa Gueunet-Salvucci. **B** : Joëlle Bresson, encadrement. **C** : Moulin de Larroque Papier d'art. **D** : Jean-victor et Annie Dubois, Emaux d'art.

**E** : Anne Marty, Terre et Peinture. **È** : Alain Bruneau, sculpteur. **É** : Christophe Garrigue, tapissier d'ameublement. **É** : Grégori Goosens, ébéniste. **F** : Mirabelle Pillebout, Lignes et Matière. **G** : Jacqui Clarke, peintre, graveur. **H** : Françoise de Torrenté, céramiste. **I** : Patrick Allaert, graveur sur œuf. **J** : Judith Pickering, bijoux, photographies. **K** : Micheal Kay, artiste céramiste. **L** : Jacqueline Demange, vitrailliste. **M** : Christophe Planchon, marqueteur d'art.

**N** : Elma Laporte, art textile. **O** : Charlotte Liège-Reuter, céramiste plasticienne. **P** : Prudence Kilgour, Créatrice de parfum. **Q** : Daniel Salvucci, tourneur d'art sur bois, sculpteur. **R** : Catherine Reboux, peintre. **S** : François Micoud, sculpteur. **T** : Pierre Archipoff, menuisier, ébéniste. **U** : Jean-pierre Tauzia, sculpteur, céramiste. **V** : Christophe Giuge, sculpteur métal. **W** : Catherine Alcaraz-Klein, terre et peinture. **X** : Patricia Hourcq, mosaïste. **Y** : Marc Heroux, photographe. **Z** : Frédéric et Cécile Guillot, souffleurs de verre.

### EXPOSITION PHOTOS

Jusqu'au lundi 4 octobre 2010, l'office de tourisme du Canton d'ISSIGEAC vous invite à découvrir l'exposition de trois photographes : Antoine ARNAUD, Arnauld BERNARD et Bernard BLANC

### CONFERENCE À ISSIGEAC

Le Samedi 30 Octobre à partir de 15h30, l'Office du Tourisme propose une conférence sur les Jardins médiévaux par Mme Chantal DAUCHEZ, dans la Salle du Conseil Municipal d'ISSIGEAC.

### VISITES GUIDÉES D'ISSIGEAC

En Octobre, l'Office du Tourisme propose une visite commentée, sur demande et en fonction de la disponibilité des conférenciers.

Tarifs : 3,50 € par personne, Gratuité enfant de moins de 6ans / Tarif réduit pour groupes 2,50 €.

Office de tourisme du Canton d'Issigeac -  
Place du Château - 24 560 ISSIGEAC  
Tél. / Fax: 05.53.58.79.62 -  
[ot.issigeac@orange.fr](mailto:ot.issigeac@orange.fr) / [www.issigeac.fr](http://www.issigeac.fr)

# DERNIÈRE MINUTE

## TÉLÉTHON 2010

Cette année, les journées du TELETHON à Issigeac, sont les 04 et 05 décembre.  
Nous pensons proposer :

1) Samedi 04

Avec le concours de l'organisation d'Eymet, un « Parcours découverte en voiture » au départ d'Eymet.

2) Dimanche 05, sur le Marché d'Issigeac

Vente de fleurs en papier pour décorer un vieux vélo.

Vente de vin chaud et gâteaux.

Nous invitons toutes les Associations et particuliers qui veulent s'investir dans cette manifestation à participer à une réunion le lundi 04 octobre à 20h 30 dans la salle du conseil municipal d'Issigeac. Nous pourrions discuter des projets et des propositions pour réussir ces journées.

Organisation Téléthon Issigeac

## MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE

### L'ATELIER D'ÉCRITURE

Les personnes hébergées à la Résidence Yvan Roque vous proposeront à partir de ce mois-ci un morceau du fruit de leur travail. Ici, un poème élaboré à l'unisson lors d'un atelier d'écriture :

*Qu'est ce que le bonheur?  
La chaleur, la douceur  
D'un sourire enjôleur,  
La pirouette d'un farceur,  
L'odeur d'une fleur,  
La saveur des crêpes à la Chandeleur,  
Une mélodie en fa majeur  
Sifflée par un rôdeur  
Ou un maraudeur chanteur  
Qui nous en laisse la primeur  
Sous les pleurs et les clameurs  
C'est cela le vrai bonheur!*

Rendez-vous le mois prochain!